



Madame la DASEN, mesdames et messieurs les membres de la F3SCT 79

Avant tout, la FNEC FP FO79 apporte tout son soutien aux familles, aux élèves et aux équipes du lycée de la Venise Verte pour le drame qui les touche.

Cette F3SCT se réunit aujourd'hui, 25 juin 2024, dans un contexte politique éruptif et particulièrement incertain. Les politiques de Macron nous ont conduits droit dans le mur devant lequel nous nous trouvons aujourd'hui.

Coûte que coûte ce gouvernement a voulu imposer sa réforme des retraites, contre les travailleurs, contre l'avis de la rue. Combien d'enseignants se demandent comment ils vont tenir jusqu'à la retraite alors qu'ils ne tiennent déjà plus une année scolaire ? La question des retraites est une question de santé et de sécurité au travail.

Macron et ses ministres de l'Education Nationale ont inventé une fausse revalorisation salariale à travers le « pacte ». Mais le « pacte » c'est « travailler plus pour perdre moins », c'est un dispositif qui ne répond en rien aux attentes des personnels et n'améliore pas les conditions de travail.

Dans le même temps, les offensives contre l'école publique et ses personnels se poursuivent.

Avec l'acte 2 de l'école inclusive, le président Macron prévoit ni plus ni moins la disparition des AESH. Nous attendions qu'il intervienne enfin pour le respect des notifications de la MDPH, pour les créations de postes dans les structures et dispositifs spécialisées, pour que soient rouvertes les places dans les établissements médico-sociaux. Mais au contraire, il programme leur disparition. Nous attendions qu'il attribue les moyens pour réabonder les RASED. Mais non. Le cap a été donné avec cet acte 2 de l'école inclusive. Il est désormais prévu de liquider toutes les structures et classes spécialisées restantes au nom d'une inclusion à marche forcée et de demander aux collègues d'adapter la pédagogie censée se substituer aux soins manquants aux élèves.

Les AESH déjà précaires et maltraités par le ministère de l'Education Nationale, sont maintenant considérés comme des entraves à l'autonomie des élèves. Les solutions qu'apporte alors le ministère face à cette situation intenable reposent uniquement sur des adaptations pédagogiques ou sur la formation des enseignants.

Pour arranger leur situation, les personnels AESH vont avoir à subir une restructuration des PIAL qui vont passer de 22 à 16. Quelle garantie pour les AESH de ne pas voir leur champ d'intervention s'accroître ? Quelle garantie pour ces personnels de voir les 20 km maximum entre leur résidence et leur affectation (ou leur lieu d'intervention) bel et bien respectés ? Aucune.

Autre sujet : la réforme du choc des savoirs et ses conséquences néfastes (atteinte à la liberté pédagogique, implication des enseignants dans le tri social des élèves, emplois du temps dégradés, suppression des dédoublements dans certaines matières, pour n'en citer que quelques-unes ... ) vont considérablement détériorer les conditions de travail des personnels qui sont déjà inquiets à l'idée de la mise en place de cette réforme.

La FNEC FP FO79 exige l'abandon du « choc des savoirs ».

Aujourd'hui, 25 juin, nous nous réunissons pour la dernière fois de l'année scolaire, il est temps de faire le bilan de cette année.

Plus de 365 signalements RSST : plus de 160 liés à des violences d'élèves et 68 dûs à celles des familles (62 % des RSST!!).

Au delà des chiffres, ces registres témoignent à nouveau des conditions de travail inadmissibles pour de nombreux collègues : violences quotidiennes, agressions, inclusions systématiques et forcées, élèves sans accompagnement, personnes ressources du RASED avec trop d'écoles à suivre, surcharge de travail pour justifier telle demande ou telle intervention, ... Dans le registre SST, on lit, tous les jours le ras le bol, l'épuisement, l'appel à l'aide et nous pourrions parler de tous les collègues qui ne font pas de fiches. Quelles réponses apporter aux collègues au bord de

l'effondrement qui se font mordre, frapper, insulter ? Quelles réponses apporter également à tous ces faits de violences verbales que certains parents infligent aux enseignants et aux AESH ?

On s'aperçoit que la réactivité de l'institution et les réponses apportées ne sont pas au rendez-vous.

A l'école de Jean ZAY, par exemple, depuis septembre 2023, les RSST sont régulièrement renseignés. La situation dramatique de violence au quotidien est connue depuis l'année dernière. Bilan : 3 enseignants ont craqué dont la directrice. Les enseignants au bord de la rupture ont demandé une audience le 12 juin dernier. Quelle réponses ? L'évocation d'un aménagement du temps scolaire pour l'un des élèves qui posent de lourds problèmes dans cette école et la menace d'une exclusion de 5 jours... « si ça recommence ». Et cela le 12 juin, à 3 semaines de la fin de l'année scolaire alors que 24 fiches RSST ont signalé l'intenabilité de cette situation depuis 30 semaines !!

Même chose à l'école d'Exireuil, une collègue à bout qui est contrainte d'arrêter au bout de 19 signalements depuis octobre dernier.

Même chose à l'école de Viennay, des collègues à bout, en arrêt, et sans doute fragilisés pour longtemps.

Les enseignants et les AESH doivent impérativement sentir qu'ils sont, dans ces situations, soutenus par leur hiérarchie.

Aux premiers signalements, la **FNEC FP F079** exige que soit dépêché un collègue de l'équipe de circonscription, qui doit apporter son soutien sans faille et pas seulement de vagues considérations pédagogiques qui sont sans effet sur la plupart des situations qui font culpabiliser nos collègues et les épuisent.

Du soutien, mais aussi des actes :

- suivi scrupuleux des RSST et des suites données par la hiérarchie. Le fait d'apposer le sceau « Traité » ne suffit pas, une sorte de « clause de revoyure » est indispensable ;
- mise en place dès le début des difficultés, d'un aménagement du temps scolaire. L'élève en souffrance qui déstabilise toute une école souffre de sa présence au sein de l'école ;
- mise en place de la procédure d'exclusion de 5 jours avec dans le courrier l'annonçant aux parents, la co-décision explicite de l'IEN ;
- promotion et mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour l'agent menacé, agressé.
- en cas de menaces, d'agression physique ou verbales de la part des familles, envoi d'un courrier de la part de la DASEN ou entretien avec la DASEN ou l'IEN.

Pour finir, la **FNEC FP F079** répète que tant que l'ensemble de ses revendications ne seront pas entendues, les conditions de travail continueront de se dégrader.

Merci de votre attention.